

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation Supérieurs

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين العالين

N° 251 / D.G.E.F.S/2020

Alger le 13 SEP. 2020

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales
(En communication avec les chefs d'établissements)

Objet : Lancement de la session de soumission des nouveaux projets de recherche formation universitaire au titre de l'année 2021.

Dans le cadre de la gestion des projets de recherche-formation universitaire (PRFU), j'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session de soumission des **nouveaux projets** de recherche formation universitaire au titre de l'année 2021.

La gestion de ces projets se fait via la plate-forme dédiée à ce programme disponible sur le lien (www.prfu-mesrs.dz), les documents liés à ce programme sont téléchargeables sur le site de la plate-forme et comportant :

- La circulaire n° 06 du 09 décembre 2019 modifiant la circulaire n° 02 du 20 février 2018 relative à la procédure de recevabilité et de gestion des Projets de Recherche-Formation Universitaire (PRFU),
- Le calendrier des différentes périodes (soumission, validation, expertise),
- Le guide d'utilisation de la plate-forme pour chaque acteur :
 - Les porteurs de projet ;
 - Les membres de projet ;
 - Les établissements universitaires ;
 - Les conférences régionales des universités ;
 - Les conseillers scientifiques (experts) ;
 - Le ministère de l'enseignement supérieur.
- Le canevas des nouveaux projets (pour conception du projet en version papier et validation par les instances scientifiques de l'établissement).

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.

P/ Le Directeur Général



**Échéancier relatif à la soumission des nouveaux projets
de recherche formation universitaire « PRFU »
au titre de l'année 2021**

Du 20 Septembre au 17 Octobre 2020

- Soumission des nouveaux projets via la plateforme PRFU.

Du 18 au 27 Octobre 2020

- Validation des nouveaux projets par les responsables des établissements.

Du 28 Octobre au 07 Novembre 2020

- Validation des nouveaux projets par les présidents des CRUs.

Du 08 au 14 Novembre 2020

- Affectation des projets aux conseillers scientifiques.

Du 15 Novembre au 14 Décembre 2020

- Expertise des projets par les conseillers scientifiques.

Du 15 au 31 Décembre 2020

- Etablissement des états d'agrément des projets.

Du 15 au 20 Décembre 2020

- Période des recours.

Du 21 au 31 Décembre 2020

- Expertise des recours

